

CT du 6 juin 2013 : liminaire

Monsieur le Président,

Les représentants FO-DGFIP souhaitent tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans le Calvados. Ils souhaitent aussi vous dresser un état des lieux de ce département qui souffre, que vous ne pourrez que découvrir lors de vos prochaines visites dans les postes et services. Vous arrivez dans un contexte où les attentes des personnels sont fortes.

Les personnels de la DRFiP du Calvados, à tous les niveaux de la hiérarchie, n'en peuvent plus de cette situation qui dure maintenant depuis des années. La cote d'alerte est depuis longtemps dépassée. L'heure n'est plus aux constats mais aux actes pour permettre à chacun, au plus vite, d'avoir les moyens d'exercer ses missions dans des conditions acceptables. Les services de la DGFIP ont payé un trop lourd tribut aux efforts réclamés par les gouvernements successifs. Fidèle à son indépendance, **FORCE OUVRIERE** les a dénoncés, les dénonce et les dénoncera encore.

La fusion, qui n'était pas le choix de **FORCE OUVRIERE** est venue fragiliser un peu plus encore les agents et les services dans un contexte économique déjà difficile. Tant prônée par notre direction générale, elle laisse un goût amer aux agents quelle que soit leur filière d'origine. Tous, se sentent victimes et les promesses de nos directeurs de prendre le meilleur des deux filières aurait pu, au mieux, les faire sourire mais ils n'en ont plus, ni la force, ni l'envie, tant le résultat est bien loin des promesses.

Ce ne sont pas les mesures de simplifications mensuelles, anecdotiques, qui vont redonner le moral aux agents. Il faudrait bien plus que ces mesurettes, les agents attendent autre chose.

Ce ne sont pas non plus les discours sur la prise en compte du mal être des agents et la mise en place d'un tableau de bord de veille sociale qui peuvent résoudre cette souffrance qui s'est installée et ronge les agents au quotidien.

Les agents veulent tout d'abord de la reconnaissance pour le travail qu'ils fournissent, les pressions continues qu'ils subissent. Cette reconnaissance passe par une augmentation significative des traitements, un nouvel élan donné aux carrières, un arrêt des suppressions d'emplois et nous n'avons pas peur de le dire par des créations d'emplois.

La DRFiP du Calvados après des vagues successives de suppressions d'emplois n'est guère plus importante que l'une des deux filières à l'aube des années 2000. Le maillage territorial s'est au passage fortement réduit, avec des fermetures de postes comptables, des fermetures de services. Et tout cela aux dépens des usagers, des agents et du service public.

Les réformes structurelles ont été incessantes :

- en matière de fiscalité, tant pour les entreprises que pour les particuliers avec une complexité accrue, avec des restructurations incessantes, des fusions partielles comme le CDIF, des regroupements de pôles
- en matière de gestion des collectivités locales dans un contexte de redéfinition des territoires, avec la création des intercommunalités, les transferts de compétence.
- Les agents ont dû intégrer de nouvelles méthodes de travail, avec des applications pas toujours abouties, c'est un euphémisme : Hélios, CHORUS, GESPRO des modifications importantes dans les méthodes de travail : GAIA, PES V2, CHD.
- Des réformes encore et toujours et notamment la mise en place de l'acte 3 de la décentralisation qui se profile et va remettre en cause gravement l'organisation de la république et ne sera pas sans conséquences pour les services de la DGFIP

Et ce n'est pas fini, avec pour seul exemple, la généralisation progressive de RSP MEDOC, quand les tests effectués dans d'autres départements font ressortir de nombreux problèmes.

Tout ce qui fonctionne est abandonné : DDR3, EDEN... Les régressions sont permanentes, source de perte de repère pour des agents qui s'entendent dire en plus, que tout ira mieux et qu'il leur faut s'adapter et apprendre à travailler différemment. Et pourtant, s'adapter, les agents de la DGFIP n'ont cessé de le faire. Ils l'ont prouvé depuis longtemps, il serait juste que leurs efforts soient enfin reconnus et de manière concrète au-delà des discours.

A cela s'ajoute la baisse des moyens pour faire fonctionner correctement les services et redonner leur dignité aux agents.

Les représentants FO-DGFIP revendiquent toujours l'extension du droit au retour dans le département d'origine pour les promus de C en B à la filière fiscale plutôt que sa suppression dans la filière gestion publique au titre de l'harmonisation : cela permettrait à certains de préparer les concours de contrôleur, alors qu'actuellement ils ne le font pas par peur d'une mobilité géographique impossible à assumer.

Les représentants FO-DGFIP exigent le maintien de deux mouvements de mutation par an pour toutes les catégories, pour le bien des agents et la pérennité des services, sachant bien que les deux sont liés.

Les représentants FO-DGFIP exigent l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP. Ils demandent à nouveau qu'un bilan des besoins réels en personnel et en crédits budgétaires pour faire fonctionner correctement les services du Calvados soit établi et adressé à la direction générale.